aCi-dessous, John Smith, le vaillant explorateur et colon anglais qui contribua à sauver Jamestown de l'effondrement au cours des premières années, celles qui furent les plus critiques.

AESQUISSE DE
L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS

NAISSANCE D'UNE NATION

CAHIER PHOTO

L'Amérique a considérablement évolué au cours des deux siècles qui se sont écoulés entre la création de la première colonie anglaise à Jamestown en 1607 et le début du XIX^e^ siècle. A partir d'un chapelet de villages coloniaux isolés, blottis contre la côte atlantique, l'Amérique est devenue une nation nouvelle, née d'une révolution et guidée par une Constitution qui énonce les principes du *self-government* démocratique.

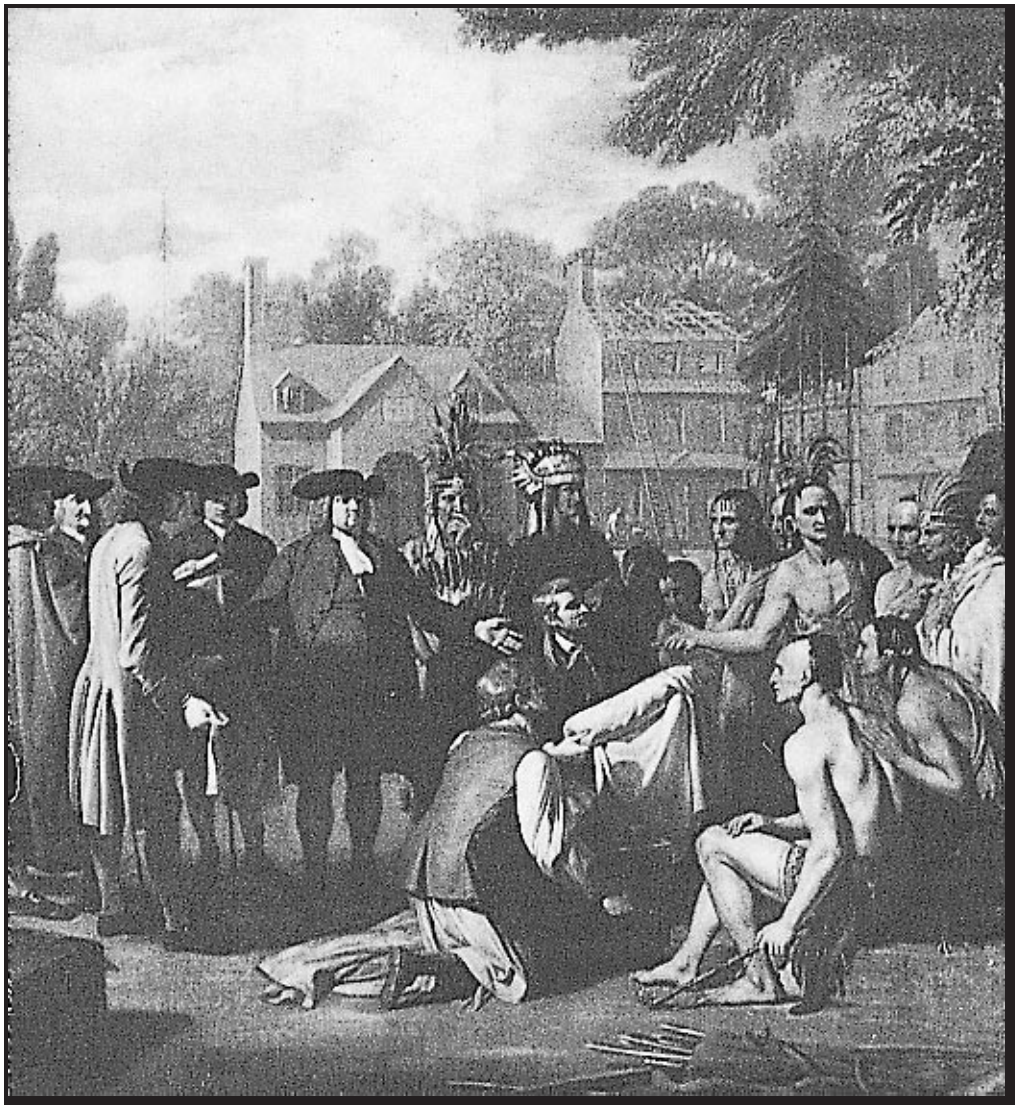

Détail d'un tableau du peintre américain Benjamin West (1738-1820). Il représente la signature d'un traité entre William Penn et les Amérindiens établis sur les lieux où ce dernier avait fondé la colonie de Pennsylvanie pour servir de refuge aux quakers et autres partisans de la liberté religieuse. Le traitement équitable accordé par William Penn aux Delawares avait conduit à des relations amicales durables entre les deux parties, ce qui n'était pas le cas dans d'autres colonies où des conflits éclatèrent entre les tribus indiennes et les colons européens.

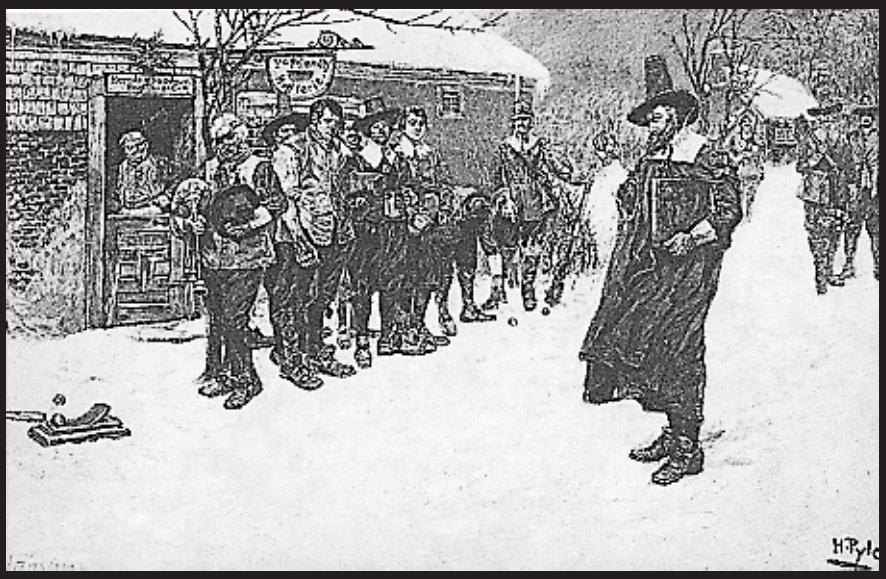

aUn vieux puritain dévot (ci-dessus, à droite) interpelle des buveurs de bière à la porte d'une taverne. Les tensions entre les puritains de stricte obédience, qui avaient été les premiers à coloniser la région, et le reste de la population aux préoccupations plus matérialistes étaient caractéristiques de l'époque coloniale en Nouvelle-Angleterre.

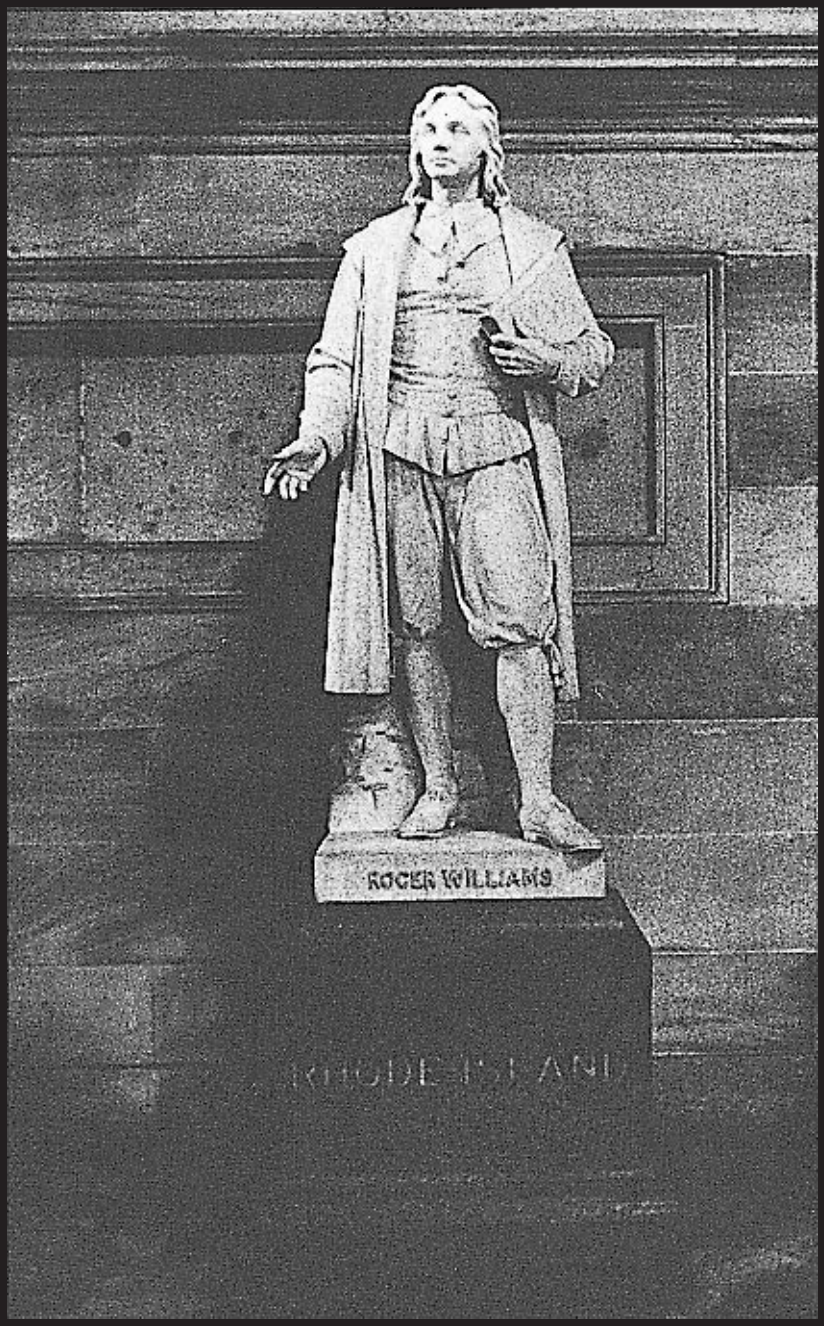

Statue de Roger Williams, l'un des premiers champions de la liberté religieuse et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il avait fondé la colonie de Rhode Island après avoir quitté le Massachusetts parce qu'il réprouvait les liens religieux qui unissaient cette colonie à l'Eglise d'Angleterre.

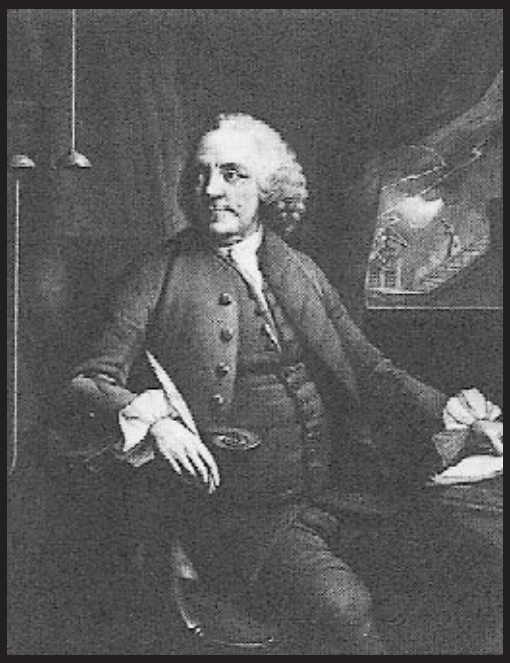

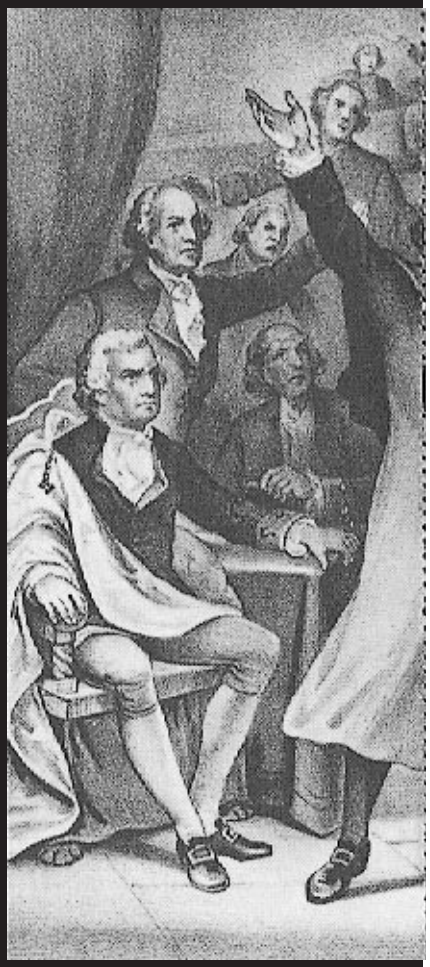

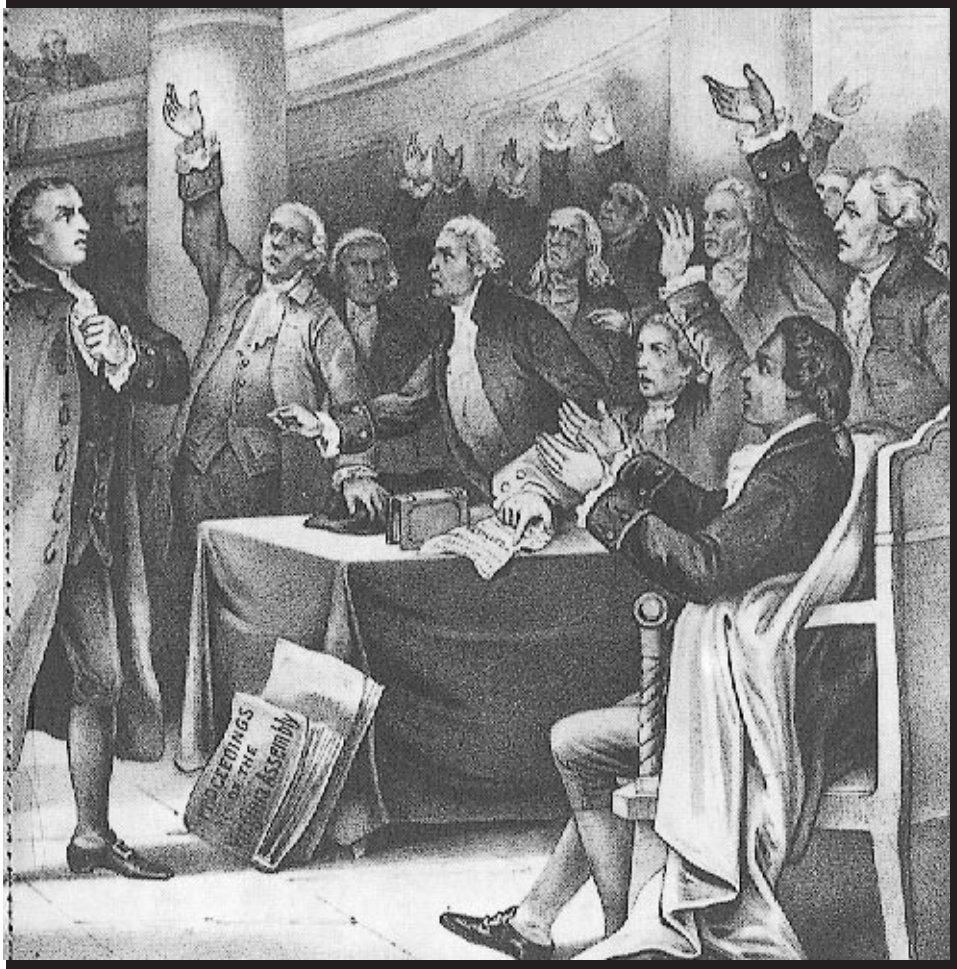

aLe dessin ci-dessus représente un fougueux révolutionnaire, Patrick Henry, prononçant devant l'assemblée de Virginie, en 1775, les paroles sans doute les plus célèbres de la guerre d'Indépendance : «Donnez-moi la liberté ou donnez-moi la mort !» Ci-contre, en haut, Benjamin Franklin. Cet homme de science et diplomate était aussi l'un des signataires de la Déclaration d'Indépendance et de la Constitution. Il incarnait certaines qualités souvent associées à l'Amérique : un esprit pratique bien aiguisé et une foi optimiste dans la possibilité de se perfectionner soi-même. Cotton Mather (ci-contre, en bas) était l'un des principaux dirigeants puritains de la fin du XVII^e^ et du début du XVIII^e^ siècle. Il a écrit une chronique exhaustive de la colonisation de la Nouvelle-Angleterre et des efforts entrepris par les puritains pour établir le royaume de Dieu dans les espaces sauvages du Nouveau Monde.

Le tableau de la page suivante évoque les premiers coups de feu de la guerre d'Indépendance, à Lexington, dans le Massachusetts, le 19 avril 1775, entre la milice locale et les troupes anglaises en route pour Concord, où elles espéraient saisir les armes des colons.

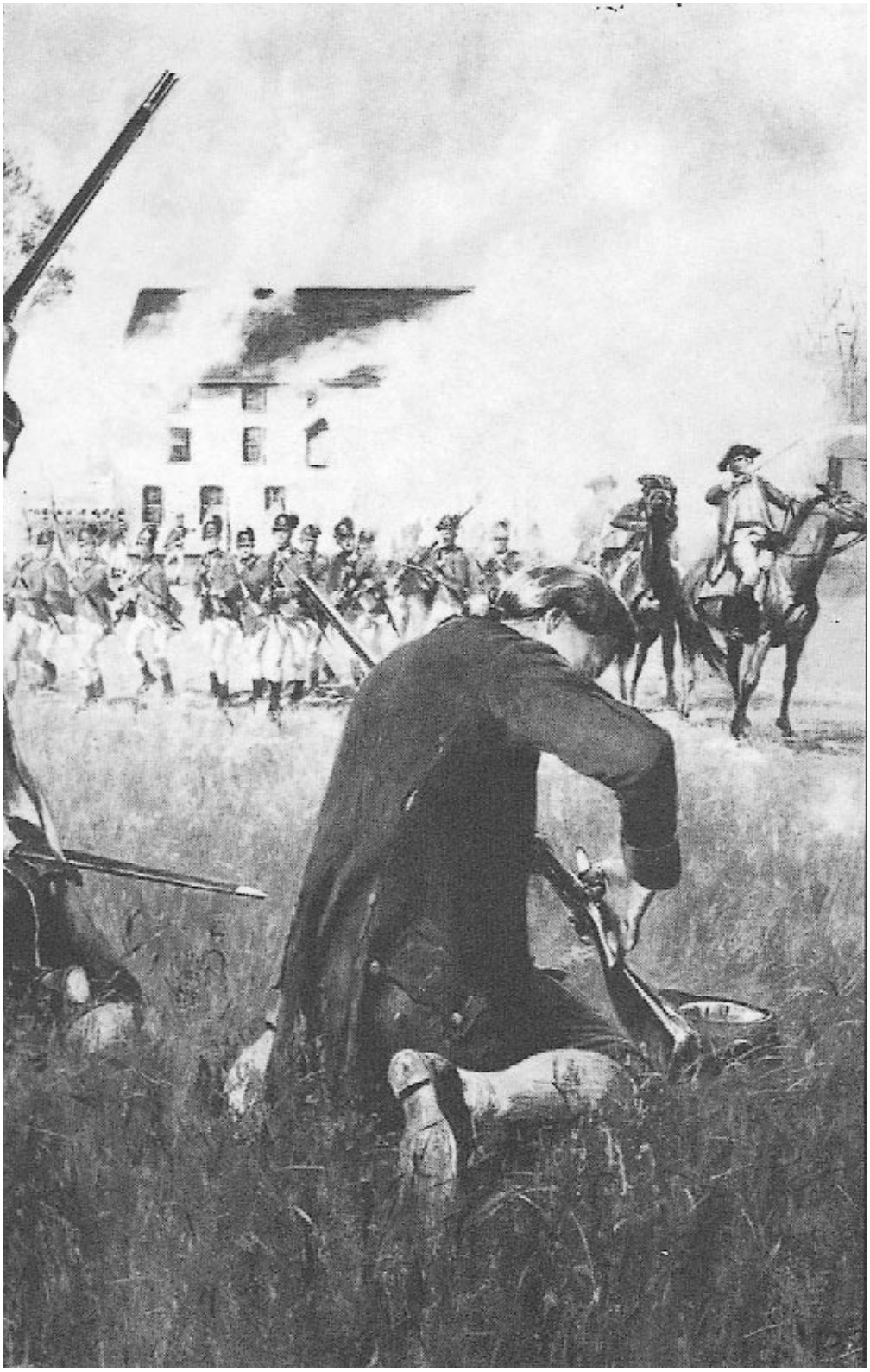

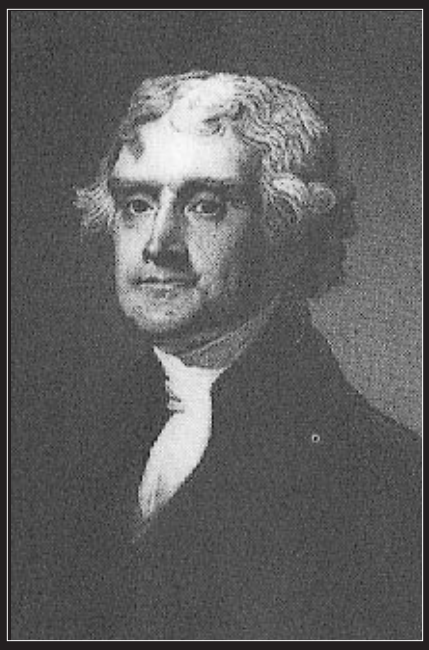

Ci-dessus, Thomas Jefferson, auteur de la Déclaration d'Indépendance et troisième président des Etats-Unis. Il a également fondé l'université de Virginie et construit Monticello, l'une des demeures les plus célèbres du pays située à Charlottesville, en Virginie. A droite, la reddition de Lord Cornwallis et de l'armée anglaise aux forces américaines et françaises commandées par George Washington, à Yorktown, en Virginie, le 19 octobre 1781. La bataille de Yorktown mit fin à la guerre et consacra l'indépendance américaine garantie par le traité de Paris de 1783.

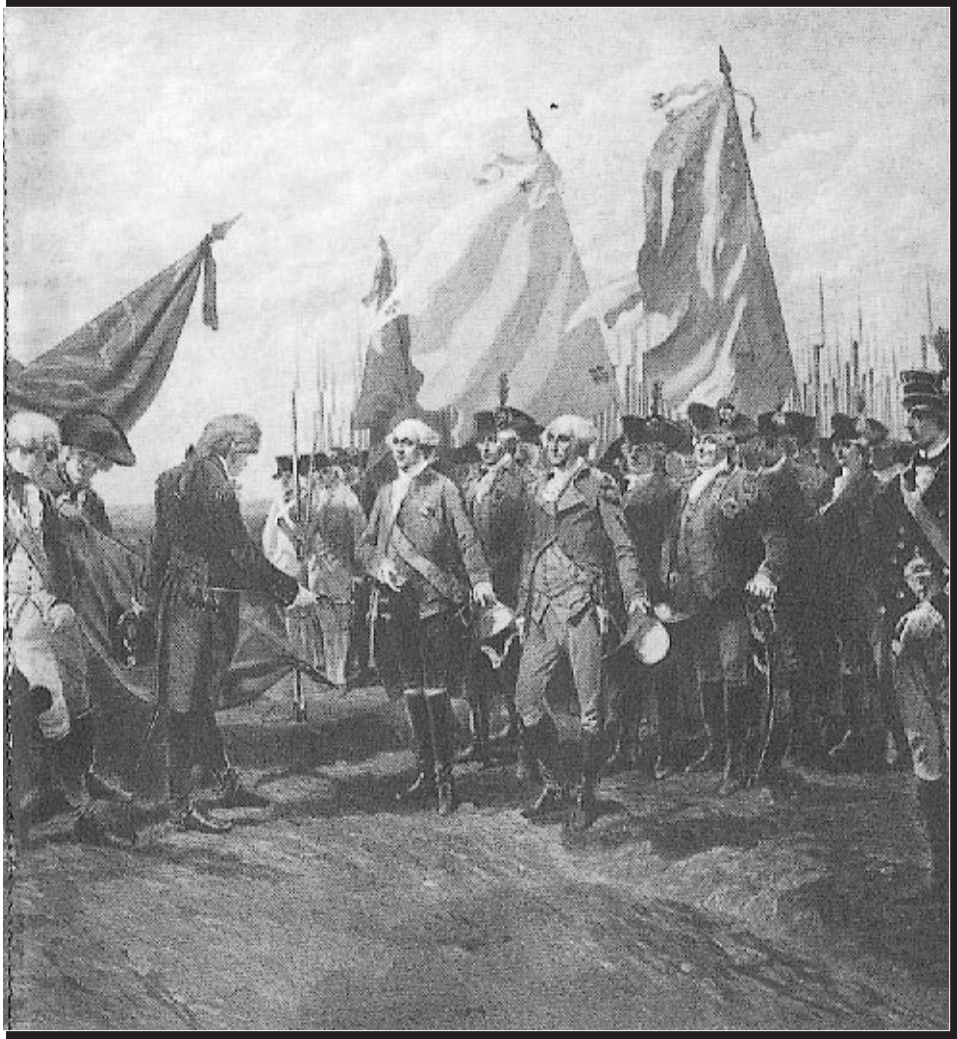

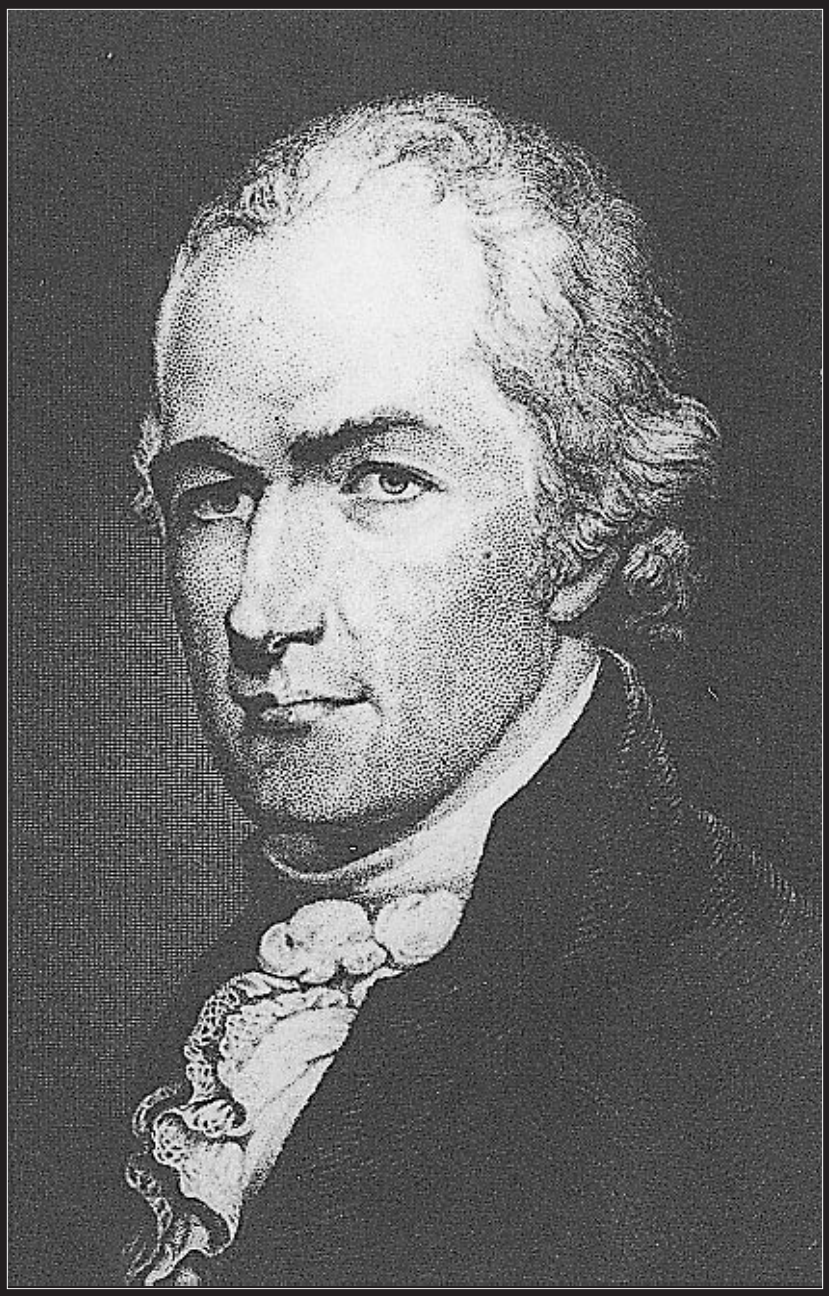

Alexander Hamilton, secrétaire au Trésor dans le gouvernement du président George Washington, prônait un gouvernement fédéral fort et souhaitait encourager l'industrie. Son adversaire, Thomas Jefferson, était partisan de la décentralisation, des droits des Etats et de l'indépendance des agriculteurs et des propriétaires fonciers.
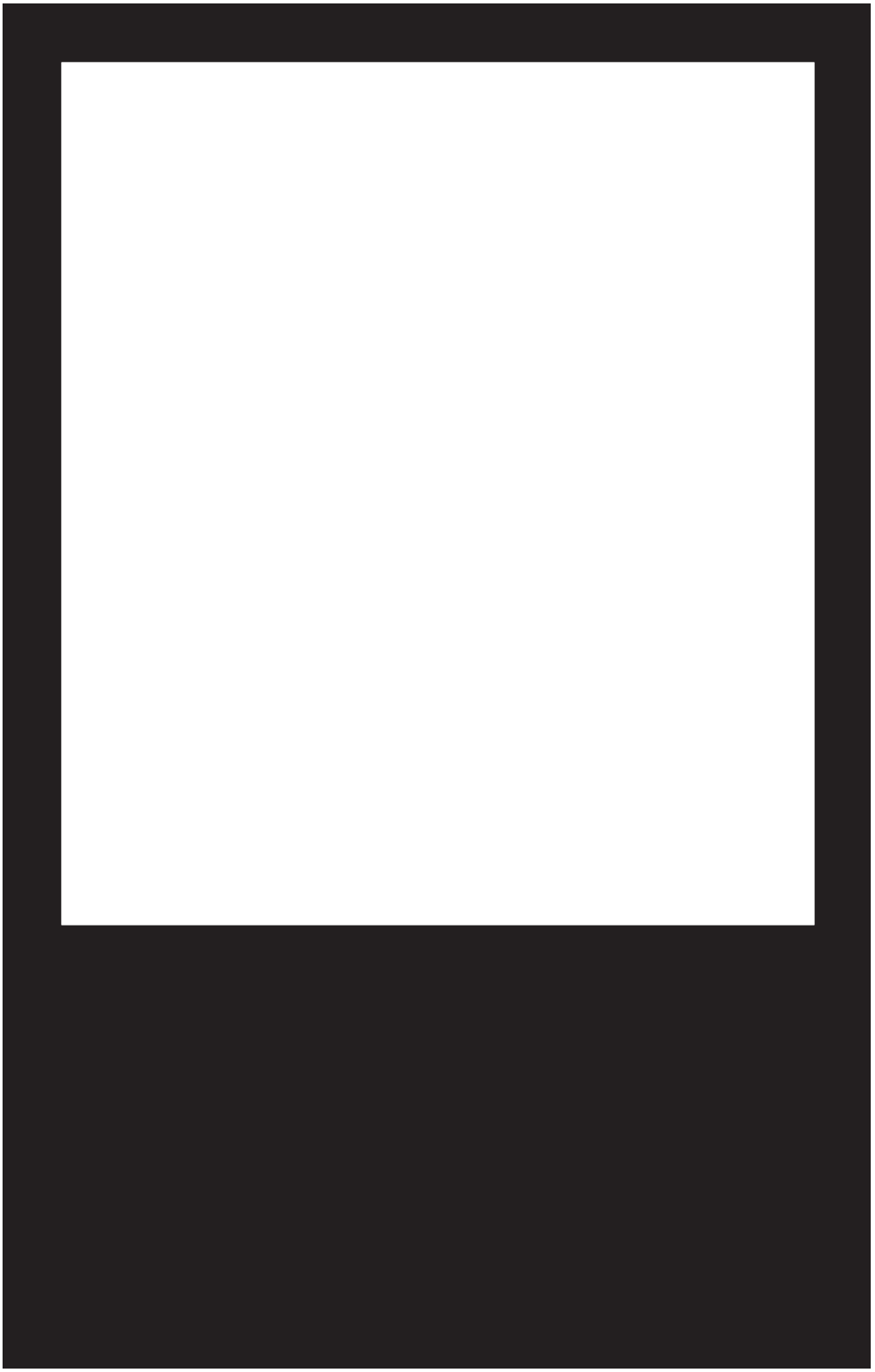
John Marshall, prêsident de la Cour suprême des Etats-Unis de 1801 à 1835.
Dans une série d'arrêts qui ont fait date, il établit le principe du contrôle de la constitutionnalité des lois, c'est-à-dire le droit pour les tribunaux de déterminer si les actes du Congrès ou du pouvoir exécutif sont conformes à la Constitution, donc valides et légaux.